

## Document pour l'Organisation du Séjour

Dossier de (Nom - Prénom) .....

Nous vous envoyons ce document pour finaliser l'organisation du séjour à TOSSA au sujet du :

- A) - Covoiturage,**
- B) - Trajet du mardi 22 avril,**
- C) - Choix des randonnées,**
- D) - Autres Sujets non abordés.**

En vous remerciant de notifier vos choix en les entourant ou fournir les renseignements dans les cases concernées et de renvoyer le document dûment rempli le plus rapidement possible. **Retour dossier avant Lundi 14 avril par**

**Mail ([rando.ca66@gmail.com](mailto:rando.ca66@gmail.com)), dépôt à la permanence ou au 16 rue de la Corvette – Canet**

### A) - Covoiturage

Nous demandons à chacune et chacun de bien vouloir remplir et signer l'attestation en fin de document.

La distance Canet - Tossa est 155km.

En appliquant le tarif habituel du covoiturage, le coût du covoiturage sera **17€**.

- Si vous covoiturez, merci d'indiquer les noms des personnes que vous covoiturez et le nombre de places éventuellement encore disponibles dans votre véhicule.

Nom, Prénom					
Nb Places dispos					

- Si vous êtes covoitur(é)e, merci de préciser le conducteur qui vous emmène.

- Si vous n'avez pas encore de covoiturage, Cochez la case

### - B) Trajet du mardi 22 avril

Allez-vous directement à TOSSA ?

 Oui

 Non

Envisagez-vous de faire la randonnée (voir programme ci-dessous)

 Oui

 Non

### C) - Choix des randonnées,

Vous trouverez ci-dessous le programme des randonnées prévues les mardi 22, mercredi et jeudi. *Un lien vous permet d'accéder au document descriptif.*

Merci d'indiquer les randos que vous souhaiteriez faire.

Les animateurs seront définis en fonction du nombre de participants par rando.

**Randos Mardi 22 avril au Départ de Canet. RDV 7h45 au parking Intermarché****Rando à Torroella de Montgri** (Repère A)

Puig Rodo – Castell de Montgri – Montplà – Santa Caterina

4h40 530 m 10 km

Oui	Non
-----	-----

Trajet Intermarché Canet, **Torroella** de Montgri : 1h40, 110 km,Trajet de **Torroella** à Hotel Don Juan : 1h, 67km**Randos Mercredi 23 avril au Départ de l'hôtel Don Juan****- Randos 1/2 Journée**

Elles se feront le matin et/ou l'après-midi. Exprimez vos choix

- 1)
- Boucle au Nord de Tossa**
- , dans les collines, (Repère B)

8 km , 350 m D+, 3h30

Col del Sastre, Cala Pola, Retour par le littoral ( Cami de Ronda)

Oui	Non
Matin	Après midi

- 2)
- Boucle dans la ville**
- de Tossa de Mar,
- Programmes**
- , (Repère C)

Environ 5 km , 100 m D+, 2h sans les visites

Oui	Non
Matin	Après midi

- 3)
- Boucle au Sud/Ouest**
- de Tossa, (Repère D)

5,8 km , 200 m D, 2h30

Passage par les miradors, Cami ronda, passage en bord de falaise, Xalet blancet Xalet vermeil, Torre de Moros, Eglise Sant Vicenç

Oui	Non
Matin	Après midi

**- Rando Journée****Boucle au Nord de TOSSA**, Départ 8h30 - (Repère E),

14 km, 530 m D+, 5h.

Col del Sastre, Ermitage, Mare de Deu de Gracia, Font de Xifre, Retour par littoral Cami de Ronda

Oui	Non
-----	-----

**Randos Jeudi 24 avril au départ de Palamos à 9h (47,5 km, 45 mn de l'hôtel Don Juan),****(Repère F)**

Coordonnées stationnement : 41.86177,3.14582

Sur Cami del Cap de Planes, Intersection Carrer de Gregal,

11 km, 300m D+, 3h30

Puig de Terme, retour par camí de ronda

Points de vue et miradors, Cami de ronda, plages...

Retour Canet 132 km, 1h45

Oui	Non
-----	-----

**D) - Autres Sujets non abordés.**

Si vous voulez aborder d'autres sujets concernant l'organisation du séjour,

.....

L'équipe d'animation, Michel P, Michel F, Gisèle, Gérard, Olivier

**ATTESTATION de**

Nom – Prénom .....

**Décharge de Responsabilité Canet Accueil pour le covoiturage.**

Dans le cadre du séjour à Tossa de Mar du 22 au 24 avril 2025, le covoiturage entre adhérents est organisé pour faciliter les déplacements.

Nous souhaitons rappeler les points suivants pour garantir la sécurité, la convivialité et le respect des engagements de chacun.

**1. Organisation du covoiturage**

Le covoiturage est libre et organisé directement entre les adhérents.

L'association Canet Accueil n'organise pas le covoiturage mais met à disposition une plateforme pour faciliter les échanges entre les participants.

Le covoiturage est un accord privé entre les adhérents et non une organisation formelle par l'association.

**2. Engagement des conducteurs**

- Le conducteur covoiture sous sa propre responsabilité, sans engager la responsabilité de l'association Canet Accueil en cas d'incident pendant le trajet (accident, panne, etc.)

- Les conducteurs doivent vérifier que leur assurance couvre le transport de passagers et les trajets à l'étranger.

**3. Les engagements des participants**

Le montant des frais de transport est conforme au barème habituellement appliqué lors des sorties.

Nom, Prénom

Date :

Signature :